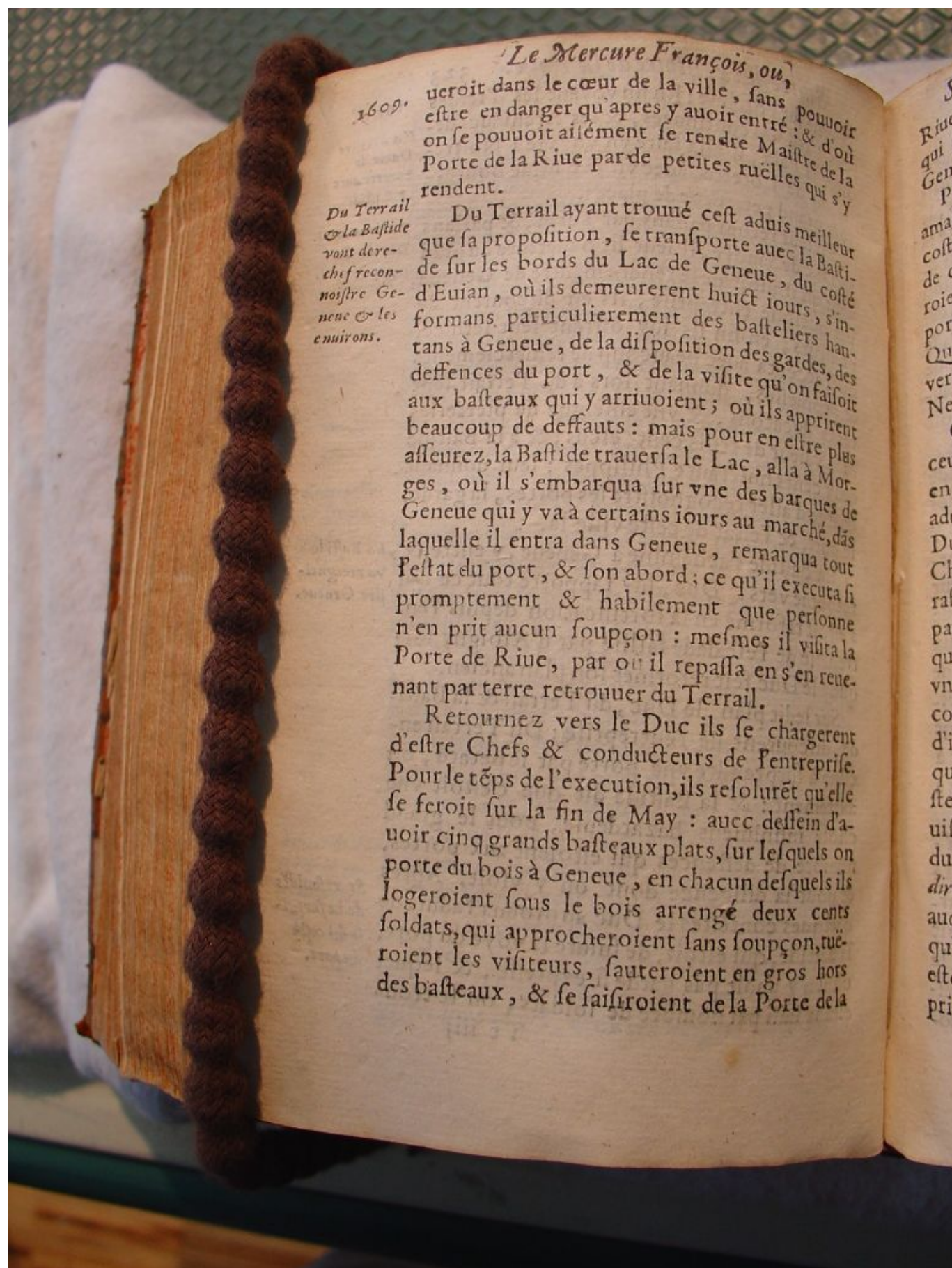


1609_332v.jpg



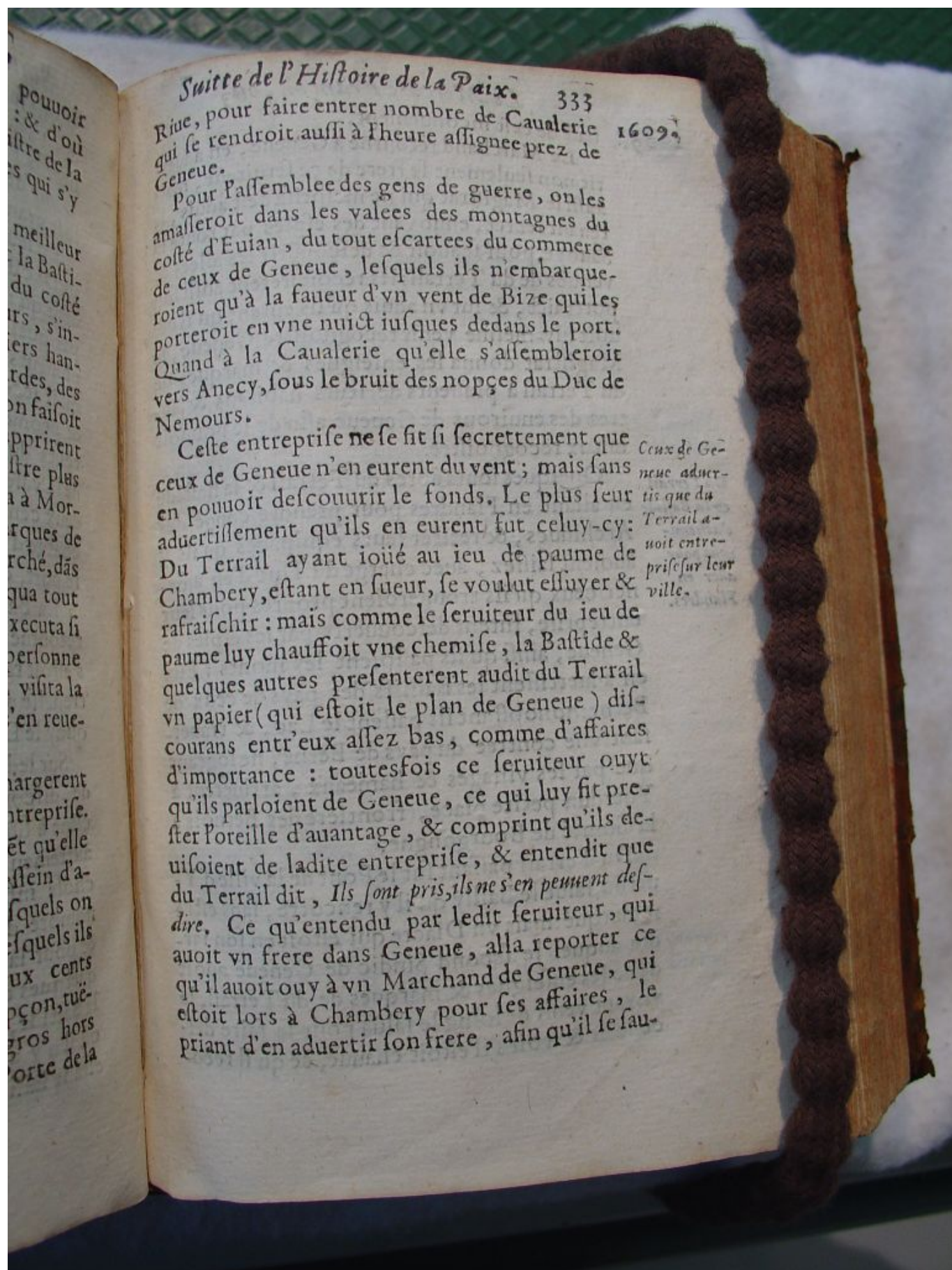
1609. *Le Mercure François, ou,*
 ueroit dans le cœur de la ville, sans
 estre en danger qu'apres y auoir entré : & d'où
 on se pouuoit aisément se rendre Maistre de la
 Porte de la Riue par de petites ruëllles qui s'y
 rendent.

*Du Terrail
 & la Bastide
 vont dere-
 chif recon-
 noistre Ge-
 neue & les
 enuirs.*

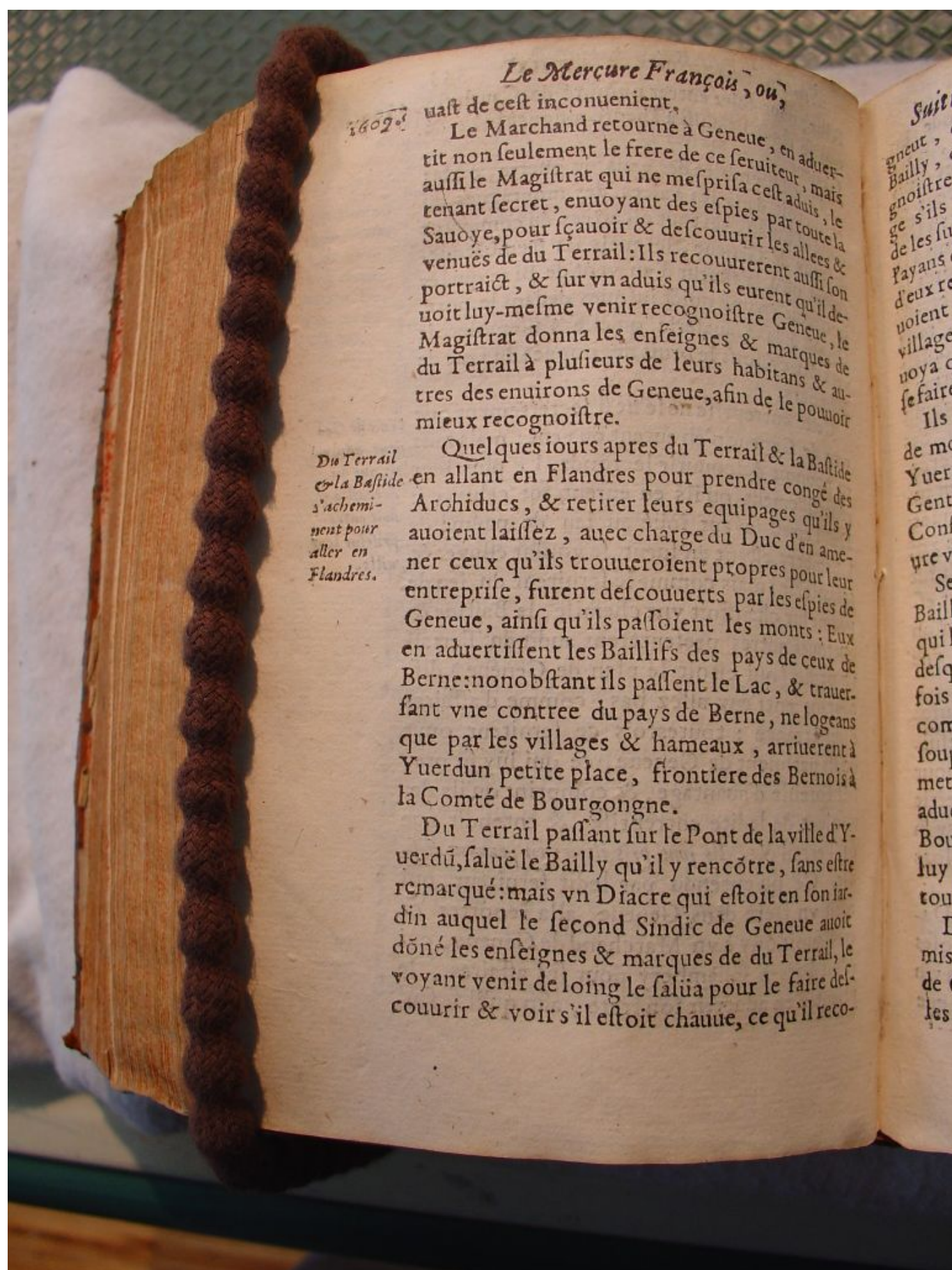
Du Terrail ayant trouué cest aduis meilleur
 que sa proposition, se transporte avec la Basti-
 de sur les bords du Lac de Geneue, du costé
 d'Euian, où ils demurerent huit iours, s'in-
 formans particulièrement des basteliers han-
 dens à Geneue, de la disposition des gardes, des
 deffences du port, & de la visite qu'on faisoit
 aux bateaux qui y arriuoient; où ils apprirent
 beaucoup de deffauts: mais pour en estre plus
 asseurez, la Bastide trauersa le Lac, alla à Mor-
 ges, où il s'embarqua sur vne des barques de
 Geneue qui y va à certains iours au marché, dās
 laquelle il entra dans Geneue, remarqua tout
 l'estat du port, & son abord; ce qu'il executa si
 promptement & habilement que personne
 n'en prit aucun soupçon: mesmes il visita la
 Porte de Riue, par où il repassa en s'en reue-
 nant par terre retrouver du Terrail.

Retournez vers le Duc ils se chargerent
 d'estre Chefs & conducteurs de l'entreprise.
 Pour le tēps de l'execution, ils resolerēt qu'elle
 se feroit sur la fin de May: avec dessein d'a-
 uoir cinq grands bateaux plats, sur lesquels on
 porte du bois à Geneue, en chacun desquels ils
 logeroient sous le bois arrenge deux cents
 soldats, qui approcheroient sans soupçon, tue-
 roient les visiteurs, sauteroient en gros hors
 des bateaux, & se fasseroient de la Porte de la

1609_333r.jpg



1609_333v.jpg



Le Mercure François, ou,
1602. uast de cest inconuenient.

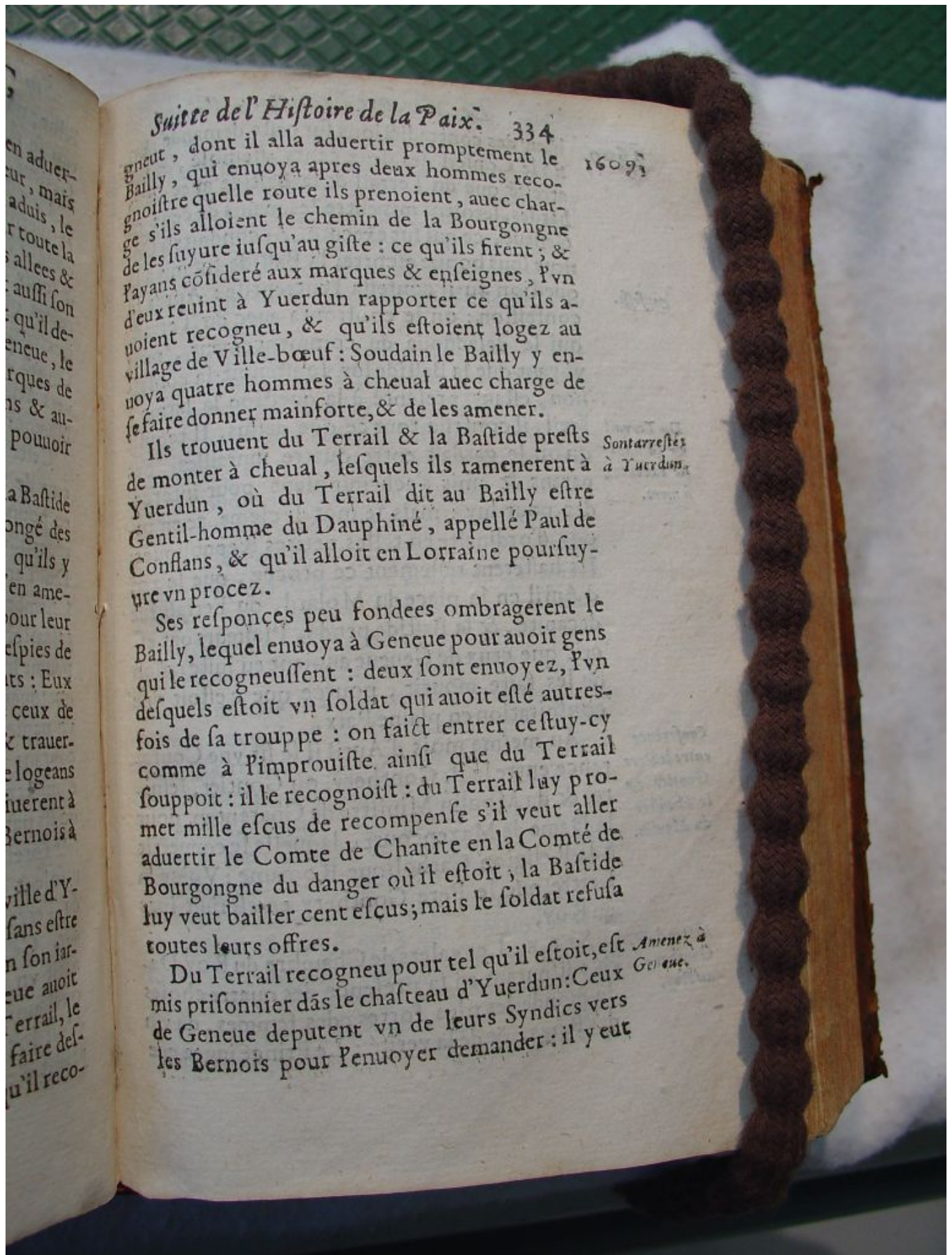
Le Marchand retourne à Geneue, en aduertit non seulement le frere de ce seruiteur, mais aussi le Magistrat qui ne mesprisa cest aduis, mais tenant secret, enuoyant des espies par toute la Sauoye, pour sçauoir & descouurir les alleees & venuës de du Terrail: Ils recouurerent aussi son portraict, & sur vn aduis qu'ils eurent aussi son uoit luy-mesme venir recognoistre Geneue, le Magistrat donna les enseignes & marques de du Terrail à plusieurs de leurs habitans & autres des enuiron de Geneue, afin de le pouoir mieux recognoistre.

Du Terrail & la Bastide s'acheminent pour aller en Flandres.

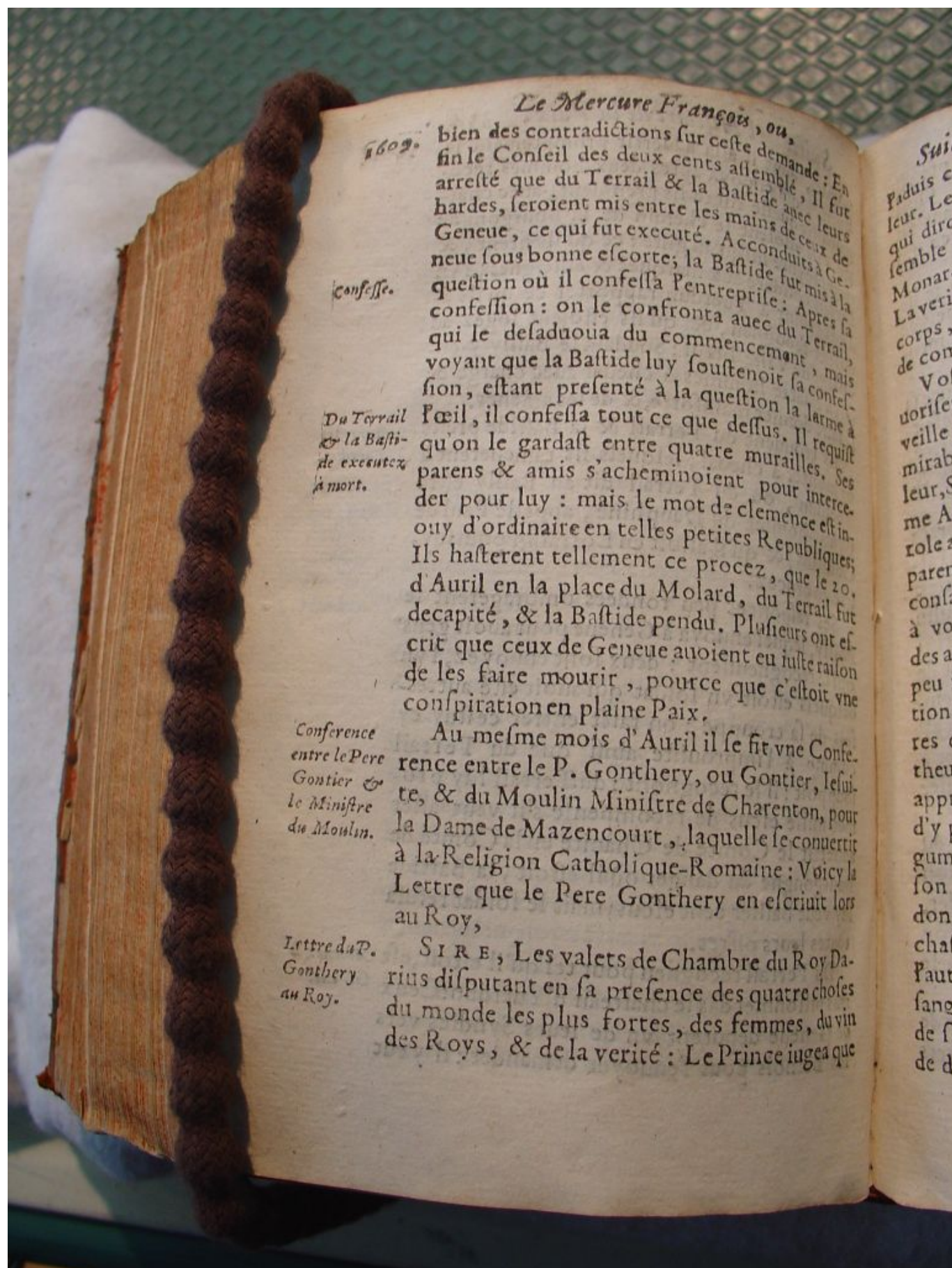
Quelques iours apres du Terrail & la Bastide en allant en Flandres pour prendre congé des Archiducs, & retirer leurs equipages qu'ils y auoient laissez, avec charge du Duc d'en amener ceux qu'ils trouueroient propres pour leur entreprise, furent descouverts par les espies de Geneue, ainsi qu'ils passoient les monts: Eux en aduertissent les Baillifs des pays de ceux de Berne: nonobstant ils passent le Lac, & trauersant vne contree du pays de Berne, ne logeans que par les villages & hameaux, arriuerent à Yuerdun petite place, frontiere des Bernois à la Comté de Bourgongne.

Du Terrail passant sur le Pont de la ville d'Yuerdū, saluë le Bailly qu'il y rencōtre, sans estre remarquē: mais vn Diacre qui estoit en son iardin auquel le second Sindic de Geneue auoit donē les enseignes & marques de du Terrail, le voyant venir de loing le salua pour le faire descouurir & voir s'il estoit chauue, ce qu'il reco-

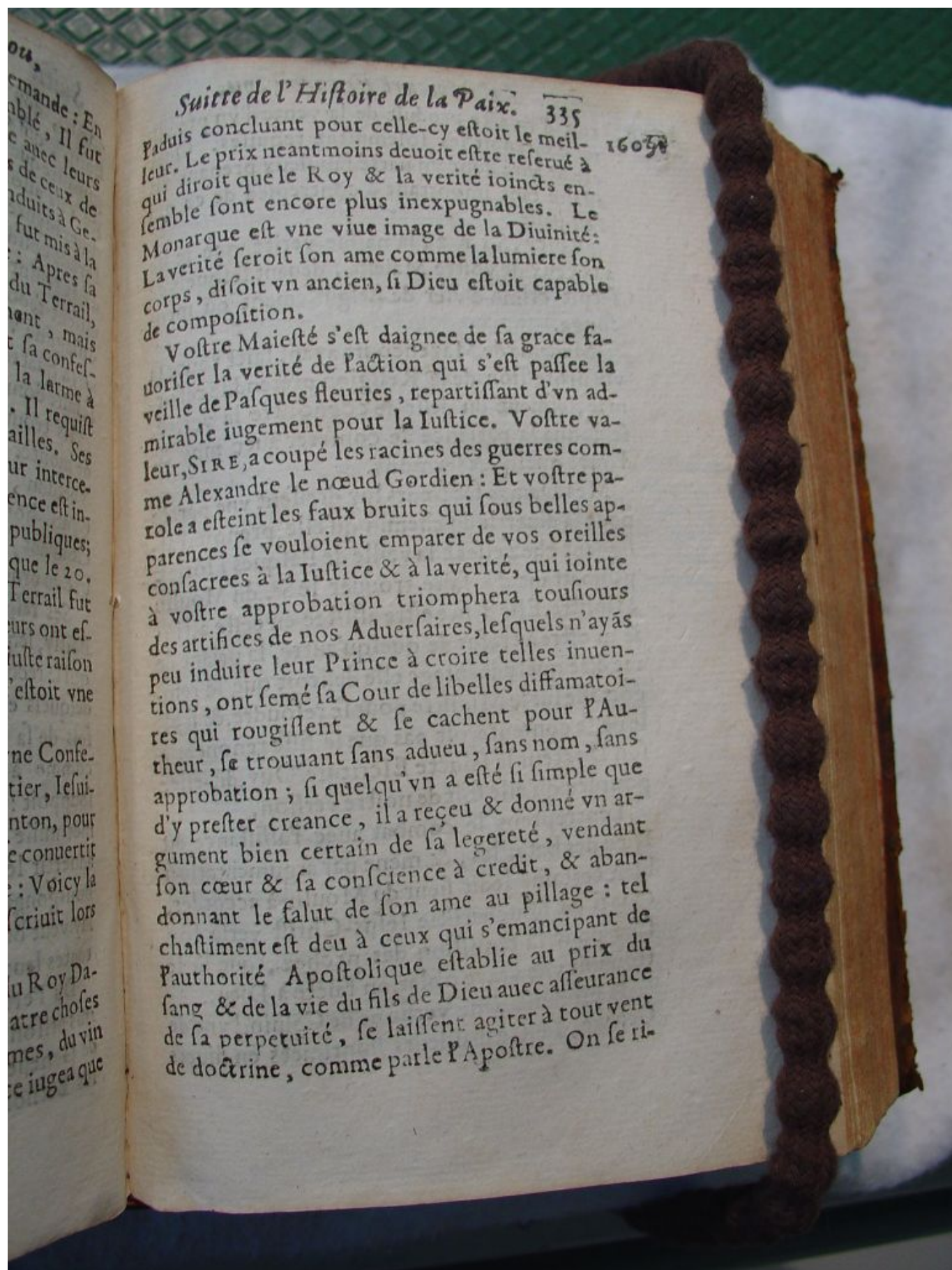
1609_334r.jpg



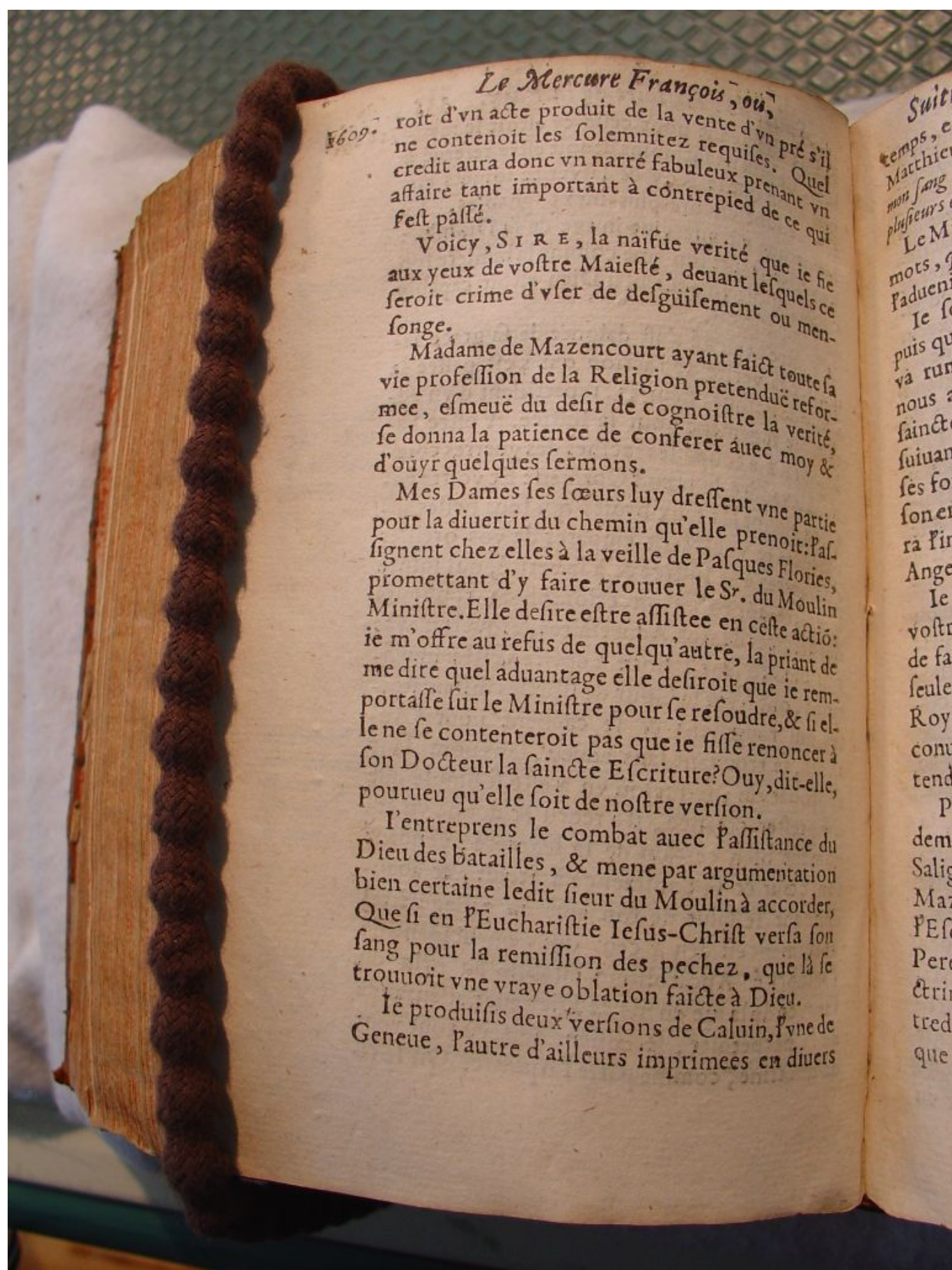
1609_334v.jpg



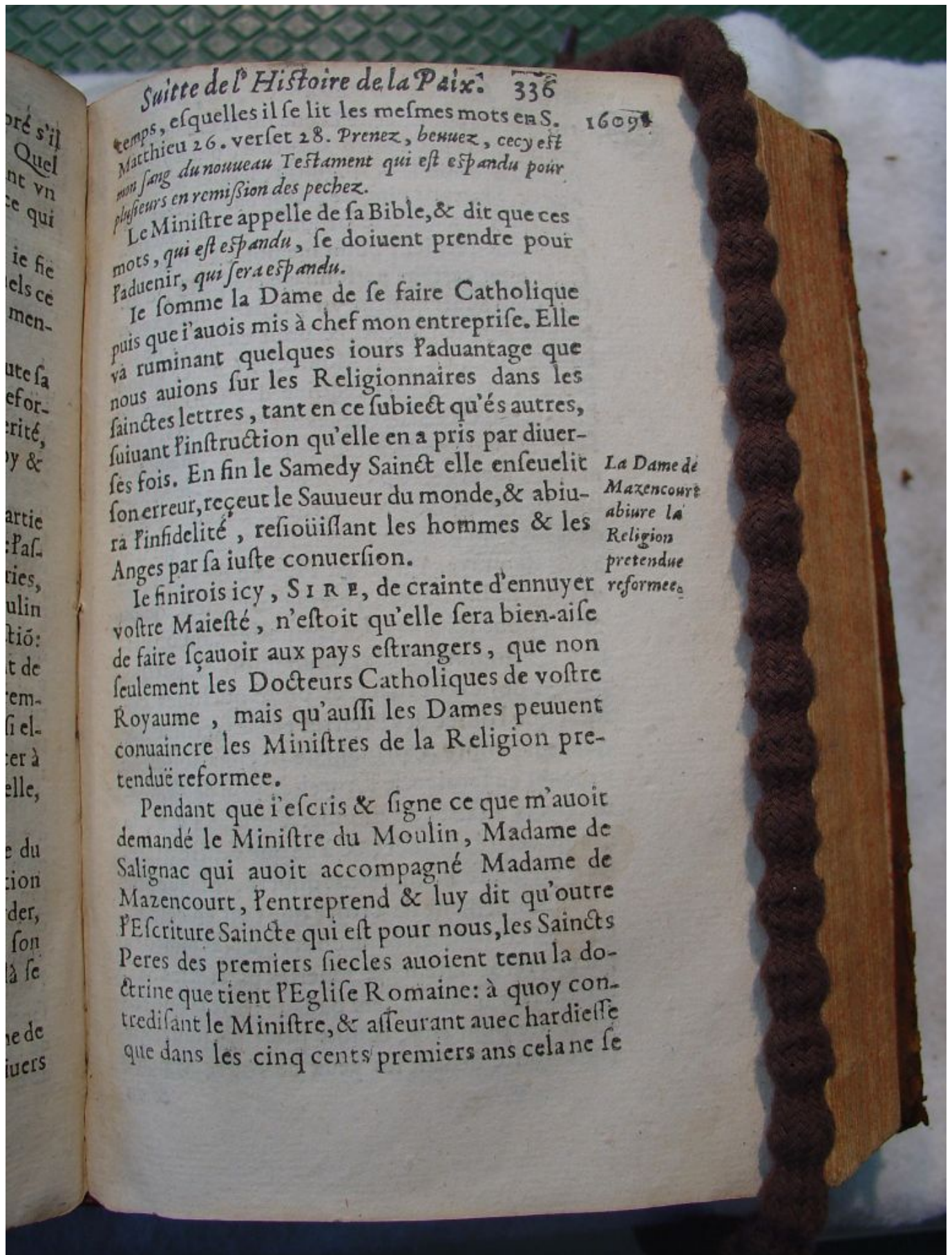
1609_335r.jpg



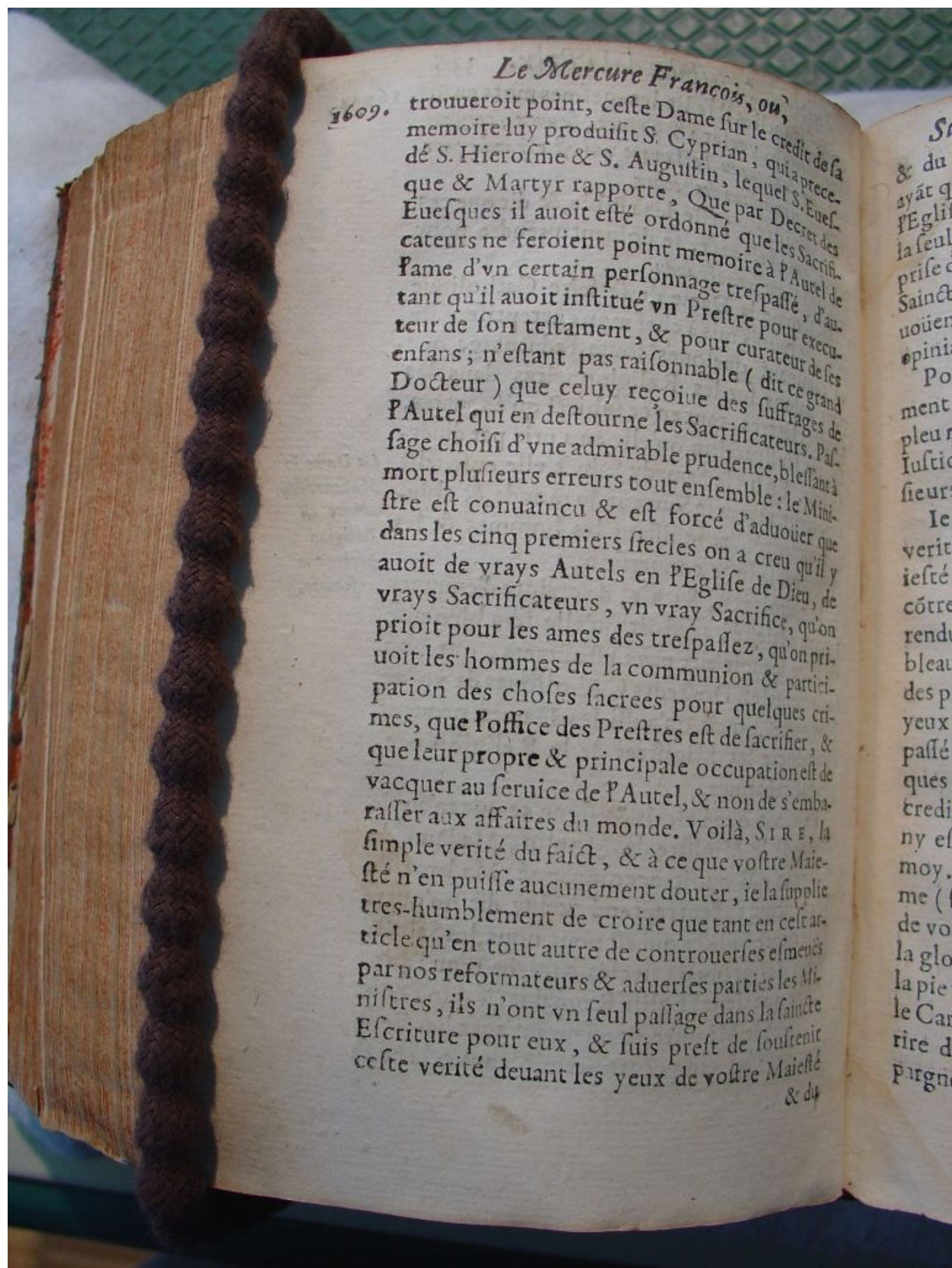
1609_335v.jpg



1609_336r.jpg



1609_336v.jpg



Le Mercure Francois, ou,
1609. trouueroit point, ceste Dame sur le credit de sa
 memoire luy produisit S. Cyprian, qui a prece-
 dé S. Hierosme & S. Augustin, lequel S. Euef-
 que & Martyr rapporte, Que par Decret des
 Euesques il auoit esté ordonné que les Sacrifi-
 cateurs ne feroient point memoire à l'Autel de
 l'ame d'un certain personnage trespassé, d'au-
 tant qu'il auoit institué un Prestre pour execu-
 teur de son testament, & pour curateur de ses
 enfans; n'estant pas raisonnable (dit ce grand
 Docteur) que celuy recoiue des suffrages de
 l'Autel qui en destourne les Sacrificateurs. Pas-
 sage choisi d'une admirable prudence, blessant à
 mort plusieurs erreurs tout ensemble: le Mini-
 stre est conuaincu & est forcé d'aduoier que
 dans les cinq premiers siecles on a creu qu'il y
 auoit de vrais Autels en l'Eglise de Dieu, de
 vrais Sacrificateurs, un vray Sacrifice, qu'on
 prioit pour les ames des trespassez, qu'on pri-
 uoit les hommes de la communion & partici-
 pation des choses sacrees pour quelques cri-
 mes, que l'office des Prestres est de sacrifier, &
 que leur propre & principale occupation est de
 vacquer au seruice de l'Autel, & non de s'emba-
 rasser aux affaires du monde. Voilà, SIRE, la
 simple verité du faict, & à ce que vostre Maie-
 sté n'en puisse aucunement douter, ie la supplie
 tres-humblement de croire que tant en cest ar-
 ticle qu'en tout autre de controuerses esmenées
 par nos reformateurs & aduerses parties les Mi-
 nistres, ils n'ont un seul passage dans la sainte
 Escriture pour eux, & suis prest de soutenir
 ceste verité deuant les yeux de vostre Maie-
 sté & du

Sa
 & du
 ayât qu
 l'Eglis
 la seul
 prise d
 Saint
 uoüien
 opinia
 Pour
 ment
 pleu n
 Iustic
 sieurs
 Le
 verité
 iesté
 cōtre
 rendu
 bleau
 des p
 yeux
 passé
 ques
 credi
 ny es
 moy.
 me (f
 de vo
 la glo
 la piet
 le Car
 rir de
 pargne

1609_337r.jpg

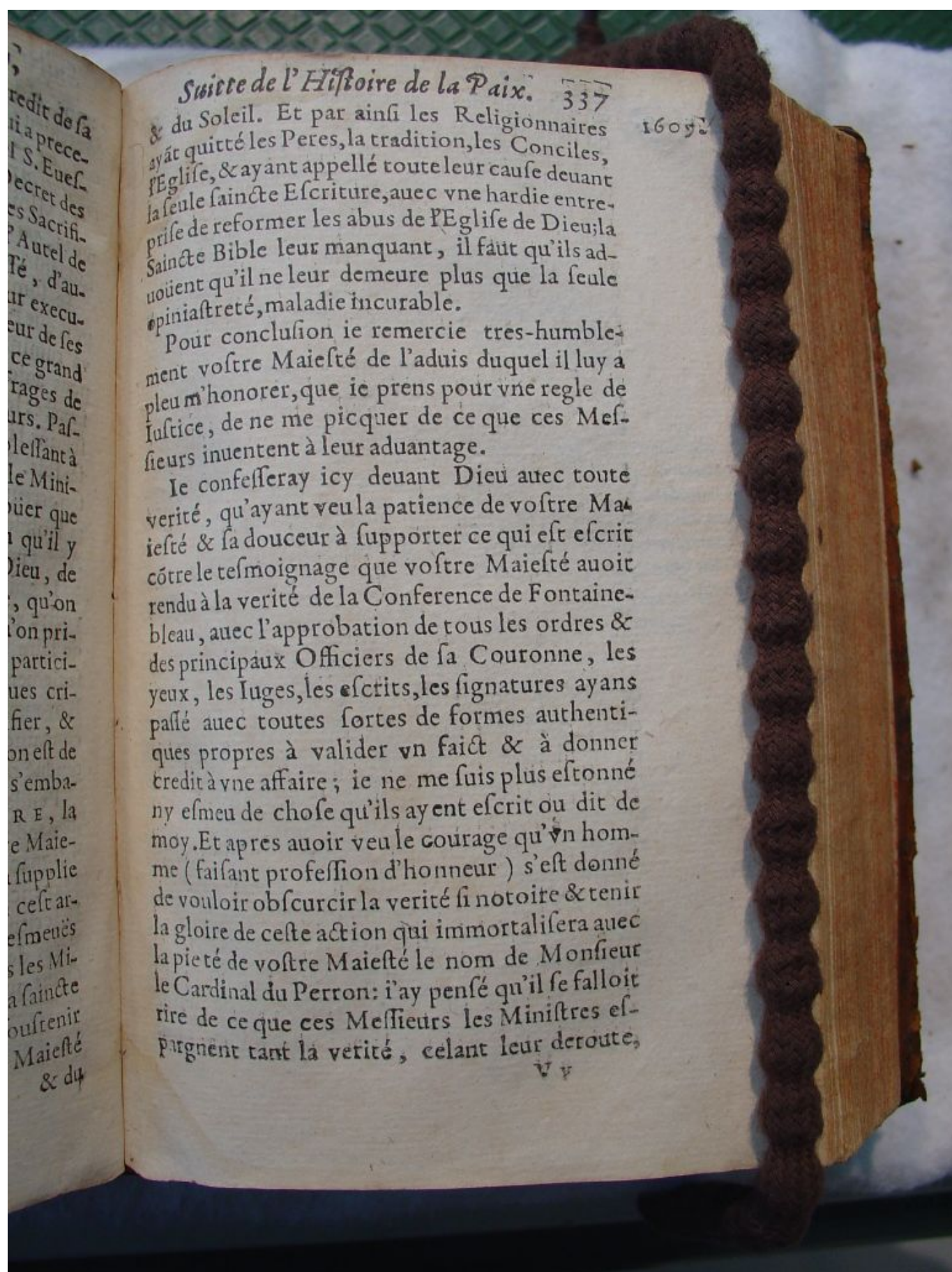


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan